

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Formation BPJEPS APT
Descriptif de la formation - Référentiel de certification - ref. arrêté du 21 juin 2016 (NOR : VJSF1617213A) Annexe I

1 - UC 1 (Transversal) - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure - 105 h

OI du Réf. de certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
UC 1 - Transversal - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure			
OI 1.1 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle			
OI 1.1.1 - Adapter sa communication aux différents publics	Il/elle conçoit et met en œuvre un mode de communication nécessaire à la réussite de son action,	Communication interpersonnelle Gestion des temps d'intervention. Séance d'expression en public filmée Analyse vidéo en groupe Prise de parole face à un groupe Adaptation du discours et de la prestance Différents types de pédagogie Observation du public sur le plan physico-technique et moral Sociologie de groupe Démarche de régulation d'un groupe Cohésion du groupe Mise en place de situations permettant d'éviter les tensions Méthodes de gestion de conflit Mise en place de situations avec publics difficiles	35
	Il/elle adapte son mode de communication de manière à être compris par tous,		
	Il/elle écoute son public et fait émerger les questions et les propositions,		
	Il/elle collecte et met à disposition les informations pertinentes,		
	Il/elle est à l'écoute des attentes, des souhaits des participants et de leur satisfaction durant l'animation proposée,		
	Il/elle se soucie de l'intérêt porté à son action, et argumente,		
	Il/elle adapte son vocabulaire pour chaque activité, qu'elle soit de découverte, de sensibilisation ou d'initiation,		
OI 1.1.2 - Produire des écrits professionnels	Il/elle utilise une méthode de communication adaptée à chacun de ses milieux d'intervention aussi bien en intérieur qu'en extérieur, pour des activités de salle ou de pleine nature,	Techniques de l'écriture, de transfert de l'oral à l'écrit Structuration des idées à l'écrit, fondamentaux. Méthodologie de l'écrit pour différents documents Synthétisation et conceptualisation Technique de réalisation d'une note d'information à destination de différents publics (élèves, parents, clients)	14
	Il/elle rédige les comptes rendus écrits de son action,		
	Il/elle utilise les moyens de communication les plus adaptés à l'interlocuteur visé pour rendre compte de son action,		
	Il/elle prépare des éléments d'informations pour les médias.		
OI 1.1.3 - Promouvoir les projets et actions de la structure	Il/elle participe à des enquêtes de satisfaction,	Différents modes de transmission de l'information (réunion, affichage, mél, presse, internet) Réalisation de présentation PPT ou équivalent et projection Différents formats d'images (jpg, tif, psd, bmp, ...) Utilisation des outils d'infographie Utilisation des outils de partage de l'information	14
	Il/elle entretient des relations avec l'environnement professionnel,		
	Il/elle participe à des actions de promotion adaptées à chaque milieu de pratique,		
	Il/elle réalise des outils de communication visant à assurer la promotion des activités de sa structure, qu'elles soient de découverte, de sensibilisation ou d'initiation.		
	Il/elle organise la circulation des informations concernant ses activités en interne.		

OI du Réf. de certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 1.2 - Transversal - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté			
OI 1.2.1 - Repérer les attentes et les besoins des différents publics	<p>Il/elle étudie les caractéristiques des personnes qu'il va encadrer, leur potentiel, leur état de santé et leurs demandes,</p> <p>Il/elle suit l'évolution des demandes, des comportements des différents publics,</p>	<p>Connaissance des caractéristiques des différents publics</p> <p>Potentialités de chaque public selon les différents types d'activité</p>	7
OI 1.2.2 - Choisir les démarches adaptées en fonction des publics	<p>Il/elle s'adapte aux différents publics qu'il gère avec comme objectif le bien-être et l'intégrité des pratiquants, dans le respect des règles de sécurité.</p> <p>Il/elle mobilise des connaissances pédagogiques, scientifiques, et professionnelles de base pour analyser les rapports individu /milieu induits par son activité.</p>	<p>Mise en place d'activités adaptées au public</p> <p>Connaissances des ressources physiques et psychologiques propres à chaque public.</p> <p>Choix des ateliers pertinents</p>	7
OI 1.2.3 - Garantir l'intégrité physique et morale des publics	<p>Il/elle respecte et fait respecter la sécurité des personnes et celle particulière au milieu, utilise et fait utiliser les protections nécessaires,</p> <p>Il/elle développe une stratégie d'identification et de traitement du risque,</p>	<p>Calibrage du niveau de difficulté des situations pédagogiques en fonction des publics.</p> <p>Mise en place de situations avec différents publics</p> <p>Connaissance des pratiques à risques et modalités de régulation. Traumatologie et risques de la pratique sportive.</p>	7

OI du Réf. de certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 1.3 - Transversal - Contribuer au fonctionnement de la structure			
OI 1.3.1 - Se situer dans la structure	Il/elle collecte et met à disposition les informations pertinentes, Il/elle identifie et recense les problèmes rencontrés et propose des solutions de résolution à ses responsables, Il/elle participe à la définition des objectifs de la structure, Il/elle participe à la gestion d'un budget d'activité, Il/elle compare les résultats de son action aux objectifs de la structure, Il/elle veille aux dérives et les signale aux autorités compétentes, Il/elle prend connaissance du projet de la structure pour y inscrire en cohérence son projet pédagogique. Il/elle identifie les différents partenaires existants et potentiels, Il/elle établit les partenariats nécessaires à son action, Il/elle vérifie la faisabilité du projet en regard des moyens financiers disponibles,	Identification des actions compatibles avec l'activité de la structure Intégration du projet et de l'activité dans le fonctionnement de la structure Sport et Citoyenneté (démarche d'éducation) Sport et Santé (connaissance des dispositifs, Actions)	7
OI 1.3.2 - Situer la structure dans différents types d'environnement	Il/elle connaît le contexte institutionnel dans lequel évolue la structure Il/elle identifie les différents partenaires existants et potentiels, Il/elle se documente et collecte les informations,	Différents statuts de structures Organisation des APS en France Sociologie des organisations professionnelles Différents statuts des personnels Droit du travail, droit fiscal et social	7
OI 1.3.3 - Participer à la vie de la structure	Il/elle participe à des réunions, Il/elle participe à l'élaboration du dispositif d'accueil des publics, Il/elle propose des dispositifs d'accueil, de promotion et d'écoute du public accueilli. Il/elle présente son projet à l'équipe institutionnelle et s'assure de la cohérence avec l'ensemble des actions proposées, Il/elle se documente et collecte les informations,	Expression en public, respect des temps de parole Méthodes de travail en équipe	7

2 - UC 2 (Transversal) : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure : 70 h

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
UC 2 : Transversal - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure			
OI 2.1 - Transversal - Concevoir un projet d'animation			
OI 2.1.1 - Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli.	Il/elle reconnaît les différents milieux d'intervention, en prenant en compte les aspects particuliers de ces milieux et leur dangerosité,	Panorama des structures d'intervention et caractéristiques (collectivité territoriale ; association sportive ; association de jeunesse et d'éducation populaire ; organisme de vacances ; structure d'animation périscolaire ; milieu scolaire (du primaire à l'université) ; salle de remise en forme ; écoles municipales des sports ; comité d'entreprise ; structure privée de loisirs ; accueil collectif de mineurs). Appréciation du risque objectif des pratiques. Observation des données issues de l'accidentologie. Responsabilité et jurisprudence (études de cas)	16
	Il/elle apprécie le risque objectif lié à la pratique des activités,		
	Il/elle prend en compte les conditions de déroulement des activités, leurs évolutions possibles et prévoit les adaptations le cas échéant,		
	Il/elle repère les besoins, les attentes, les motivations des différentes catégories d'âge et de public qu'il va encadrer,		
	Il/elle prend connaissance du projet de la structure pour y inscrire en cohérence son projet pédagogique.		
OI 2.1.2 - Définir les objectifs et les modalités d'évaluation	Il/elle formule des objectifs compatibles avec les potentialités de chaque public,	Appréciation des capacités des pratiquants Situation d'arbitrage Analyse des potentialités des publics Connaissance réglementaire de l'encadrement des APS concernées.	14
	Il/elle vérifie la cohérence des objectifs énoncés avec ceux de la structure,		
	Il/elle choisit et programme les activités en regard des objectifs poursuivis,		
	Il/elle définit les contenus de séances pour satisfaire à la découverte, à l'initiation des pratiques d'activités physiques et sportives visées,		
	Il/elle détermine une stratégie d'intervention pour susciter l'intérêt du public,		
	Il/elle prévoit des réorientations possibles de son action pédagogique.		

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 2.1.3 - Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet	Il/elle définit les moyens nécessaires à la réalisation de l'action,	Droit du sport - Code du Sport et textes liés Normes AFNOR concernant son activité, Réglementation des EPI Méthodologie de constitution d'un inventaire matériel Gestion des EPI - Identification des besoins (types de normes, évolutions législatives et réglementaires) Procédures de destruction et de suivi des matériels Techniques de marquage Connaissance de l'organisation des secours Equipements sportifs (gestion de plannings, usagers prioritaires, notion d'ERP, commission sécurité) Problématique d'usages et de partages des espaces naturels et des ENS avec ou sans convention Autres codes (environnement, forestier, routier, urbanisme, ... Connaissance des acteurs et instances de gestion des territoires (CDESI, conventionnement, outils) Constitution d'outils pédagogiques Gestion des ressources humaines	28
	Il/elle hiérarchise les tâches préalables à la mise en place des APS,		
	Il/elle reconnaît les différents sites d'activité et aménage éventuellement l'espace de réalisation avec le souci de la sécurité du public,		
	Il/elle gère les relations avec les autres utilisateurs des mêmes espaces,		
	Il/elle recense et vérifie le matériel en tenant compte des normes,		
	Il/elle entretient le matériel et vérifie les conditions de stockage,		
	Il/elle met en place et vérifie le matériel de secours,		
	Il/elle conçoit un message pour la présentation et la promotion de son action,		
	Il/elle formalise des fiches pédagogiques,		
	Il/elle se documente et collecte les informations utiles à son action,		
	Il/elle se tient au courant des évolutions techniques, réglementaires		
	Il/elle se forme et s'adapte à de nouvelles activités physiques et sportives,		
	Il/elle identifie les différents partenaires existants et potentiels,		
	Il/elle établit les partenariats nécessaires à son action,		
	Il/elle vérifie la faisabilité du projet en regard des moyens financiers disponibles,		
Il/elle présente son projet à l'équipe institutionnelle et s'assure de la cohérence avec l'ensemble des actions proposées,			
Il/elle coordonne l'action des co-intervenants éventuels.			

OI du Réf. de certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 2.2 - Transversal - Conduire un projet d'animation			
OI 2.2.1 - Planifier les étapes de la réalisation	Il/elle adapte son expression au type de public	Prise de parole face à un groupe Adaptation du discours et de la prestance Différents types de pédagogie	4
	Il/elle choisit une sémantique adaptée		
	Il/elle choisit une pédagogie directive ou libre		
OI 2.2.2 - Animer une équipe dans le cadre du projet	Il/elle est attentif aux besoins exprimés par le public	Technique de management opérationnel Observation du public sur le plan physico-technique et moral Sociologie de groupe Démarche de régulation d'un groupe Cohésion du groupe	3
	Il/elle observe les difficultés des publics		
	Il/elle analyse la dynamique du groupe et identifie les rôles		
	Il/elle valorise les interactions		
OI 2.2.3 - Procéder aux régulations nécessaires	Il/elle place le public en situation de réussite	Gestion du risque dans l'apprentissage Mise en place de situations permettant d'éviter les tensions Méthodes de gestion de conflit Mise en place de situations avec publics difficiles	3
	Il/elle veille à proposer des situations pédagogiques adaptées au niveau technique des publics		
	Il/elle régule par ses situations l'émotivité		
	Il/elle sait éviter les situations de tension		
	Il/elle gère et tempère les situations de conflits		
OI 2.3 - Transversal - Evaluer un projet d'animation			
OI 2.3.1 - Evaluer les outils d'évaluation adaptés	Il/elle prévoit les incidences de sa pratique sur l'environnement,	Constitution de fiches bilan avec indicateurs pertinents Relations Interpersonnelles, gestion des émotions Impact et empreinte carbone des pratiques sportives	3
	Il/elle analyse les rapports individu / milieu de pratique induits par son activité,		
	Il/elle prévoit les indicateurs d'évaluation et les critères de réussite observables,		
OI 2.3.2 - Produire un bilan	Il/elle construit des outils d'évaluation et d'auto évaluation adaptés.	Constitution de fiches bilan avec indicateurs pertinents Constitution de budget prévisionnel et de bilan financier Constitution d'outils d'analyse projet / bilan	2
	Il/elle réalise le bilan de l'activité,		
	Il/elle réalise un bilan financier à la fin de son action,		
	Il/elle compare les résultats de son action aux objectifs		
OI 2.1.3 - Identifier les perspectives d'évolution	Il/elle propose d'éventuelles améliorations ou modifications.	Constitution de questionnaire de satisfaction et traitement Formulation méthodologique de notes et de conseils écrits	2
	Il/elle analyse les problèmes rencontrés et propose des solutions,		
	Il/elle aide les participants à trouver des réponses adaptées aux difficultés rencontrées,		

3 - UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention APT : 140 h

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités physiques pour Tous »			
OI 3.1 - Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage			
OI 3.1.1 - Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation	Il/elle évalue le niveau nécessaire pour la pratique de l'activité dans le milieu concerné,	<p>Maitriser les modèles pédagogiques pour pouvoir déterminer celui qui sera adapté à la situation</p> <p>Connaissance de la didactique des différentes activités</p> <p>Adaptation d'un projet pédagogique aux ressources intrinsèques du public et à ses motivations.</p> <p>Connaître la culture spécifique des différentes activités pour tous</p> <p>Elaboration du projet d'animation : de la séance au cycle</p> <p>Contexte sécuritaire et réglementaire de l'animation en APT</p> <p>L'acte pédagogique de l'éducateur sportif</p> <p>Méthodologie de l'évaluation d'une animation APT</p> <p>Conception et Mise en œuvre d'un cycle pédagogique en milieu scolaire (1^{er} et 2nd degré)</p> <p>Désignation des objectifs et élaboration du cycle.</p> <p>Connaissance des protocoles spécifiques aux APS notamment en matière de sécurité des pratiques.</p> <p>Travail collaboratif avec les enseignants pour la constitution du projet pédagogique validé par l'inspection académique.</p> <p>Connaissance des différents acteurs (EN, CT, USEP, UNSS)</p> <p>Formation du projet pédagogique détaillé</p>	70
	Il/elle s'assure de la capacité de chacun à pratiquer en toute sécurité,		
	Il/elle initie à une pratique d'activité physique dans un objectif de bien-être et de santé,		
OI 3.1.2 - Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle	Il/elle identifie les caractéristiques des différents publics		
	Il/elle étudie les caractéristiques des personnes qu'il va encadrer, leur potentiel, leur état de santé et leurs demandes,		
	Il/elle suit l'évolution des demandes, des comportements des différents publics,		
	Il/elle évalue les capacités physiques nécessaires et l'état de santé des personnes à pratiquer une activité physique,		
	Il/elle évalue les comportements à risque liés à chaque activité et à chaque milieu de pratique,		
	Il/elle évalue les capacités physiques et psychologiques des pratiquants ainsi que leur niveau de pratique.		
OI 3.1.3 - Organiser la séance ou le cycle	Il/elle s'adapte aux différents publics qu'il gère avec comme objectif le bien-être et l'intégrité des pratiquants, dans le respect des règles de sécurité.		
	Il/elle donne les consignes qui évitent de mettre en danger la sécurité des pratiquants aussi bien que d'autrui,		
	Il/elle donne les règles spécifiques de la pratique concernée en tenant compte du milieu dans lequel le groupe évolue en dégagant les aspects particuliers de ces milieux et en prenant en compte les risques éventuels.		
	Il/elle met les personnes en situation,		
	Il/elle écoute le groupe et fait émerger des questions et des suggestions,		

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 3.2 -Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage			
OI 3.2.1 - Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs	Il/elle prend en compte les conditions de déroulement des activités, leurs évolutions possibles et prévoit les adaptations le cas échéant, Il/elle repère les besoins, les attentes, les motivations des différentes catégories d'âge et de public qu'il va encadrer, Il/elle formule des objectifs compatibles avec les potentialités de chaque public,	Validation du projet pédagogique et ajustement de l'objectif par un bilan intermédiaire à mi cycle.	7
OI 3.2.2 - Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle dans deux des trois familles d'activités.	Il/elle choisit et programme les activités en regard des objectifs poursuivis, Il/elle définit les contenus de séances pour satisfaire à la découverte, à la sensibilisation ou à l'initiation des pratiques d'activités physiques et sportives visées,	Réalisation des séances du cycle pédagogique en milieu scolaire et de l'action de fin de cycle (Séjour itinérant à vélo)	50
OI 3.2.3 - Adapter son action pédagogique	Il/elle détermine une stratégie d'intervention pour susciter l'intérêt et l'accroche du public, Il/elle prévoit des réorientations possibles de son action pédagogique.	Techniques d'animation de groupe restreint Adaptations des solutions pédagogiques proposées Modification ou refonte du projet pédagogique	3
OI 3.3 -Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'animation			
OI 3.3.1 - Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés	Il/elle évalue les acquis, la qualité de ses prestations selon les critères et indicateurs, préalablement définis, Il/elle prévoit les indicateurs d'évaluation et les critères de réussite, Il/elle compare les résultats de son action aux objectifs,	Elaboration de méthodes de questionnement du public Questionnaire oral ou écrit - Enquête de satisfaction Création de fiche d'évaluation et de fiche d'autoévaluation	3
OI 3.3.2 - Evaluer son action	Il/elle régule et évalue en permanence son action, Il/elle analyse les rapports individu / milieu de pratique induits par son activité, Il/elle élabore et renseigne des fiches d'observation et de bilan Il/elle réalise un bilan financier à la fin de son action,	Prise en compte des éléments d'information recueillis pour modifier en conséquence le projet pédagogique Connaissance des indicateurs de progression Techniques d'analyse et d'auto-évaluation	3
OI 3.3.3 - Evaluer la progression des pratiquants	Il/elle suit l'évolution des demandes, des comportements des différents publics, Il/elle analyse les problèmes rencontrés, Il/elle propose d'éventuelles améliorations ou modifications.	Concevoir des variables d'ajustement selon l'avancement de l'action et les critères de réussite. Moduler les choix pédagogiques	4

4 - UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans le champ des Activités Physiques pour Tous: 273 h

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans le champ des Activités Physiques pour Tous			
OI 4.1 - Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la Mention			
OI 4.1.1 - Maîtriser les gestes techniques et les conduites professionnelles	Il/elle maîtrise les gestes techniques et est capable de faire des démonstrations.	Pratique personnelles et collective des APS dans les trois familles d'activité. Perfectionnement dans les activités d'entretien corporel : gym d'entretien, expression corporelle,... Connaissance des organisations fédérales et professionnelles des APS	70
	Il/elle maîtrise l'utilisation du matériel technique et connaît les conduites professionnelles nécessaires à son action.		
	Il/elle effectue les démonstrations d'utilisation du matériel de secours,		
	Il/elle gère son stress et sa fatigue,		
OI 4.1.2 - Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage dans la famille d'activité concernée	Il utilise les méthodes et les gestes techniques adaptés dans un souci d'apprentissage.	Didactique spécifique à chaque APS Connaissance des règles de pratique des APS Déontologie des pratiques en Sports de Nature (conflits d'usage, partage des espaces, connaissances des différents champs réglementaires)	50
	Il/elle explicite les fondamentaux théoriques et techniques de chaque activité physique d'entretien corporel concernée		
	Il/elle explicite les fondamentaux théoriques et techniques de chaque activité physique ludique concernée		
	Il/elle explicite les fondamentaux théoriques et techniques de chaque activité physique de pleine nature concernée		
OI 4.1.3 - Adapter les techniques en fonction des publics	Il/elle évalue le niveau nécessaire pour la pratique de l'activité dans le milieu concerné.	Constitution de fiches « repères » permettant le suivi de la progression tout au long du cycle Prise en compte des éléments d'information recueillis pour modifier en conséquence le projet pédagogique	21
	Il/elle s'assure de la capacité de chacun à pratiquer en toute sécurité.		
	Il/elle détermine des choix pédagogiques pertinents et permettant de répondre aux attentes formulées au travers de l'évaluation		
	Il/elle conçoit des variables d'ajustement selon l'avancement de l'action		

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 4.2 - Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention			
OI 4.2.1 - Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline	Il/elle respecte et fait respecter les règlements en vigueur.	Connaissances des règlements de chaque discipline Modalités de gestion des équipements sportifs. Modalités de gestion des Espaces Sites et Itinéraires de Pratiques des SDN et règles particulières pour les mineurs	28
	Il/elle se réfère au cadre réglementaire des activités physiques ou sportives et de la protection des mineurs.		
OI 4.2.2 - Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique	Il/elle fait appliquer la réglementation en vigueur.	Connaissances professionnelles relatives au respect de la législation et de la réglementation sportive	20
	Il/elle veille au bon fonctionnement du groupe dans les différents milieux de pratique.		
	Il/elle respecte et fait respecter la sécurité des personnes et celle particulière au milieu.		
OI 4.2.3 - Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque	Il prévient les comportements à risques pour la santé du pratiquant.	Connaissance des risques dans l'animation et la pratique des activités physiques et sportives de pleine nature pour prévenir les risques encourus par les pratiquants et les tiers du fait de l'exercice de l'activité.	14
	Il/elle s'adapte aux différents publics.		
	Il/elle observe le fonctionnement de son groupe,		

OI du Réf. de Certification	Descriptif de l'activité	Contenus de formation	h en OF
OI 4.3 - Garantir des conditions de pratique en sécurité			
OI 4.3.1 - Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité	Il met en place et vérifie le matériel	Gestion du matériel et des EPI Normes et homologation des enceintes sportives Notion d'ERP Obligations réglementaires	14
	Il équipe les personnes avec le matériel adéquat.		
	Il utilise le matériel et les méthodes adaptés.		
	Il utilise et fait utiliser les protections nécessaires.		
OI 4.3.2 - Aménager la zone de pratique ou d'évolution	Il reconnaît les différents milieux d'intervention, aussi bien en intérieur qu'en extérieur, en prenant en compte les aspects particuliers de ces milieux et leur dangerosité.	Connaissance et respect des contraintes des milieux de pratiques Contraintes des milieux (urbain, péri-urbain, naturel, montagnard...) Maîtrise des outils cartographiques et de navigation (carte, GPS, SIG et ressources numériques) Météorologie appliquée à la pratique des APS	35
	Il prévoit les incidences de sa pratique sur l'environnement.		
	Il sensibilise les personnes à l'environnement de la pratique.		
	Il reconnaît les lieux et les itinéraires de ses actions.		
OI 4.3.3 - Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution	Il reconnaît les différents sites d'activité et aménage si besoin l'espace de réalisation avec le souci de la sécurité du public.	Différents statuts des équipements sportifs Procédures d'homologation et capacités d'accueil Connaissance des la durée de vie des équipements (EPI) Classements des itinéraires de pratique des APS	28
	Il recense et vérifie les équipements et le matériel à sa disposition en tenant compte des normes.		
	Il se tient informé de l'évolution du matériel et des normes de pratique.		